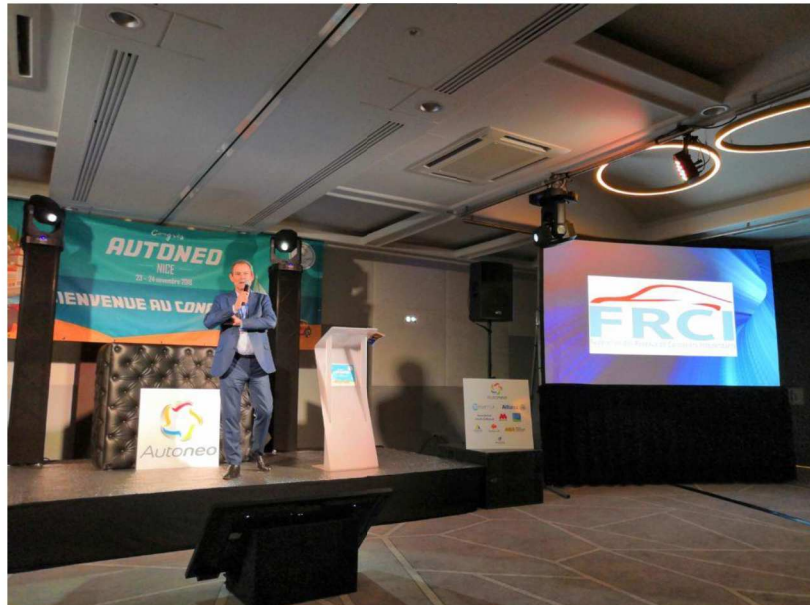


## **T4 et formation : la FRCI présente ses projets pour 2019**

A l'occasion du premier congrès Autoneo, les 23 et 24 novembre derniers, Patrick Cléris, le président de la Fédération des réseaux de carrossiers indépendants (FRCI) a fait le bilan de ses projets 2018 et présenté les sujets sur lesquels l'organisation professionnelle travaillera en 2019. Il a particulièrement insisté sur la mise en place d'un T4 et sur le besoin de formation dans le secteur, en proie à une pénurie de main d'œuvre.



*Patrick Cléris, président de la FRCI, lors du congrès Autoneo 2018, les 23 et 24 novembre derniers.*

Avec 2 350 entreprises adhérentes aux différents réseaux qui en sont membres (AD, Top Carrosserie, Précisium, Five Star, Axial, Acoat Selected et Autoneo), la Fédération des réseaux de carrossiers indépendants (FRCI) représente aujourd'hui 33 % du marché de la réparation en France. Son action est donc essentielle pour faire avancer les intérêts du métier. Le récent [congrès Autoneo](#), qui s'est tenu à Nice les 23 et 24 novembre derniers, était l'occasion pour son président, Patrick Cléris, de dresser un premier bilan de son action en 2018.

### **L'enjeu majeur des relations expert-réparateur**

Outre son rôle dans le tout récent partenariat signé entre ses réseaux membres et le groupe Dekra pour la certification des installations techniques dans les ateliers de réparation, la FRCI a notamment rappelé ses efforts permanents de médiation afin de fluidifier toujours plus les relations entre experts et réparateurs, avec l'aide de son médiateur Jean-Pierre Chevrot, l'ancien expert de BCA Expertise.

Dans la perspective de rendre encore plus sain le rapport entre les deux métiers, la FRCI s'est engagée cette année dans le groupe test sur la réparabilité des pièces de carrosserie, afin d'évaluer dans quelle mesure celle-ci est préférable au remplacement pur et simple par une pièce neuve. *«Il s'agira, ensuite, de mettre en place des modèles de discussion entre le réparateur et l'expert en fonction des cas de figure»*, a souligné Patrick Cléris.

### **Vers la mise en place d'un T4 en 2019 ?**

Dans le même ordre d'idées, et compte tenu de la complexité croissante des processus de réparation dus à la technologie toujours plus avancée des véhicules, la FRCI va participer, en 2019, aux débats relatifs à la revalorisation de la main d'œuvre au sein d'un probable T4. Un taux supérieur au T3 qui donnerait enfin plus de marge de manœuvre aux carrossiers dans la tarification de leurs prestations les plus techniques et les plus exigeantes.

Bien sûr, une telle évolution dans le barème des taux de main d'œuvre nécessite une discussion élargie à l'ensemble des représentants des professionnels de la réparation-collision. Aussi la FRCI a-t-elle prévu de se rapprocher des trois autres syndicats de la filière des services de l'automobile, à savoir le CNPA, la FNA et la FFC. Et de s'associer à une commission de travail avec la Confédération française des experts en automobile (CFEA), à travers laquelle ces deux sujets –établissement d'un T4 et réparation plutôt que remplacement des pièces de carrosserie– devraient être traités.

### **La formation : cheval de bataille de la FRCI**

Certes, ces thématiques-là ne doivent pas occulter une problématique majeure à laquelle doit répondre toute la filière de la réparation-collision : comment recruter les carrossiers et peintres de demain ? Si, en 2018, la FRCI s'est déjà penchée sur l'aide au recrutement à destination des adhérents de ses réseaux, grâce notamment à un modèle d'offre d'emploi conçu par la Société d'optimisation en concept de carrosserie (SOCCA), dirigée par Patrick March, 2019 devrait marquer une étape supplémentaire dans le combat de la FRCI pour la formation des réparateurs, présents et futurs.

*«A ce sujet, suite à une réunion au Ministère du Travail, il nous a été suggéré de rencontrer le Service Défense Mobilité de l'armée, destiné à la transition professionnelle des militaires, afin de proposer à ces derniers une piste de reconversion dans le métier de carrossier une fois achevée leur carrière sous les drapeaux, a d'abord souligné Patrick Cléris. Ce sont de vrais professionnels, formés à différents postes, que l'armée accompagne dans leur deuxième carrière.»* Une source de main d'œuvre qualifiée, certes, qui ne demande qu'à être mise au niveau des contraintes quotidiennes d'un atelier de réparation-collision VL, mais qui ne saurait répondre à elle seule aux besoins des entrepreneurs du secteur.

### **Rapprochement avec le GNFA et les Compagnons du Tour de France**

Aussi, la FRCI a-t-elle initié, pour 2019, un partenariat de deux semestres avec les Compagnons du Tour de France, pourvoyeurs d'une main d'œuvre très qualifiée et à même de former les carrossiers pointus de demain. Mais la fédération s'est également rapprochée du GNFA pour le suivi des CAP, CQP et Bac Pro carrosserie et peinture. Une démarche indispensable *«car les carrossiers, les peintres, et les carrossiers-peintres ne représentent que 10,7 % des recrutements réalisés en 2017 par les entreprises de la filière automobile»*, a souligné Patrick Cléris.

D'ici 2022, la FRCI estime entre 750 et 1 200 le nombre de jeunes qu'il faudra former chaque année à ces métiers. Les principales difficultés auxquelles font face les entreprises du secteur pour embaucher ? Trouver des candidats à la formation continue, rédiger l'offre d'emploi de façon pertinente, savoir où la diffuser et procéder judicieusement au choix final. Quatre points sur lesquels la FRCI veut accompagner au mieux les adhérents de ses réseaux.

### **S'appuyer sur la Loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel**

Face à ce défi, la FRCI entend jouer sur les opportunités dégagées par la [Loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel](#), votée le 5 septembre 2018 afin de revaloriser l'apprentissage et offrant un certain nombre de possibilités nouvelles pour l'embauche de jeunes en alternance, parmi lesquelles, entre autres :

- 30 euros nets supplémentaires par mois pour les jeunes de plus de 16 ans
- Une aide de 500 euros pour passer le permis de conduire dès 18 ans
- Un dispositif d'alternance ouvert jusqu'à 30 ans pour favoriser la reconversion
- Des journées annuelles d'information sur les métiers, de la 4<sup>e</sup> à la 1<sup>ère</sup>
- Des horaires adaptés en fonction des métiers
- Plus de passage aux prud'hommes après 45 jours en cas de rupture du contrat

Mais pour attirer les potentiels apprentis, encore faut-il valoriser et promouvoir le métier, tâche sur laquelle la FRCI veut se concentrer. Ce qui implique de communiquer auprès des parents mais aussi des enseignants et des dirigeants d'entreprises qui accueilleront les futurs apprentis. Ceux-ci doivent également se mobiliser pour s'ouvrir aux stages de découverte de l'entreprise, dès le collège, organiser des portes ouvertes tous publics, coopérer avec les missions locales d'insertion et s'engager comme maîtres d'apprentissage, notamment. Un travail de longue haleine mais indispensable pour assurer la pérennité des métiers de la filière et l'aider à affronter les défis d'un secteur automobile en pleine mutation.